

Auch, le 8 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée départementale du Gers : un Compte Financier Unique qui confirme le redressement financier, malgré un contexte toujours plus contraint

Réunis en séance publique le vendredi 26 juin, les conseillers départementaux du Gers ont adopté le Compte Financier Unique (CFU) 2025 ainsi que plusieurs délibérations majeures en faveur de la protection de l'enfance, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, de l'attractivité du territoire et du soutien à la culture.

Une pensée pour Lyhanna et un appel à faire de la protection de l'enfance une priorité nationale

En ouverture de séance, le Président du Conseil départemental, Philippe Dupouy, est revenu sur les événements qui ont profondément marqué le Gers ces dernières semaines, notamment le viol et le meurtre de la jeune Lyhanna. Les élus ont observé une minute de silence en sa mémoire.

Le Président a rappelé que ce drame mettait en lumière la nécessité de renforcer la prévention, les moyens consacrés à la justice et à la protection de l'enfance, domaine dans lequel le Département est pleinement mobilisé. Il a notamment souligné que les crédits consacrés par le Département à l'Aide Sociale à l'Enfance sont passés de 28,5 M€ en 2020 à 41,6 M€ en 2025, soit une progression de 44%.

Un vœu adopté à l'unanimité pour une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles

Dans le prolongement de cette intervention, l'assemblée départementale a adopté à l'unanimité le vœu présenté par Charlette Boué, Vice-Présidente en charge des Solidarités, en faveur d'une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles.

Par cette délibération, le Conseil départemental appelle l'État à engager une politique publique globale associant prévention, protection des victimes, accompagnement, formation des professionnels et coordination des acteurs. Les élus demandent également que les Départements disposent des moyens nécessaires pour exercer pleinement leurs missions dans ce domaine.

Le Compte Financier Unique : une trajectoire financière qui se redresse

Point central de cette séance, les élus ont adopté le premier Compte Financier Unique (CFU) du Département, nouveau document budgétaire qui regroupe désormais le compte administratif et le compte de gestion afin d'offrir une vision consolidée de la situation financière de la collectivité.

Le CFU 2025 confirme les effets du travail engagé depuis plusieurs années pour restaurer les équilibres financiers. Les niveaux d'exécution budgétaire atteignent plus de 95 % en dépenses et 101 % en recettes, témoignant de la fiabilité de la gestion budgétaire.

L'épargne brute retrouve une dynamique positive pour atteindre 24,3 M€, en progression de près de 5,8 M€ par rapport à 2024, tandis que l'épargne nette redevient positive. Dans le même temps, la dette est stabilisée et les dépenses de fonctionnement demeurent maîtrisées.

Le Département poursuit néanmoins ses investissements au service des Gersois avec plus de 51,8 M€ consacrés aux équipements en 2025, tout en maintenant un haut niveau d'intervention dans les politiques de solidarité, qui représentent plus de la moitié de ses dépenses de fonctionnement. Les élus ont toutefois rappelé que cette amélioration reste fragile dans un contexte marqué par la baisse annoncée des dotations de l'État, le ralentissement des droits de mutation et des marges de manœuvre financières toujours limitées.

Prévenir plutôt que subir : le Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance poursuit son déploiement

L'assemblée a ensuite pris acte du bilan 2025 du Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance. Grâce à plus de 580 000 € de financements de l'État, six priorités sont déployées autour de la prévention précoce, de l'évaluation des situations, de l'amélioration des parcours des enfants protégés, du développement des alternatives au placement et de l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes majeurs.

Premier résultat encourageant : pour la première fois depuis plusieurs années, les sorties du dispositif de protection de l'enfance sont plus nombreuses que les entrées, illustrant les effets des politiques de prévention engagées par le Département.

Le Comité départemental du Tourisme devient Agence départementale d'attractivité et du tourisme

Les conseillers départementaux ont également acté l'évolution du Comité Départemental du Tourisme « Destination Gers » en Agence départementale d'attractivité et du tourisme.

Cette nouvelle structure aura pour mission de fédérer les politiques d'attractivité touristique, résidentielle, économique, médicale et étudiante afin de mieux répondre aux enjeux démographiques, économiques et sociaux du territoire. Une mission en collaboration avec les chambres consulaires, les communautés de communes ou encore la mission #Dites32.

Un soutien renouvelé à la culture gersoise

Enfin, l'assemblée a réaffirmé son engagement en faveur de la vitalité culturelle du Gers en votant les subventions destinées à l'ADDA du Gers, aux acteurs culturels ainsi qu'aux équipes artistiques professionnelles.

À travers ces aides, le Département confirme son soutien à une offre culturelle riche et diversifiée, facteur d'émancipation, de cohésion sociale, d'attractivité et de développement des territoires ruraux.

Le Mot du Président :

« À travers ce Compte Financier Unique, nous démontrons que les efforts engagés depuis plusieurs années portent leurs fruits. Notre situation financière se redresse progressivement, mais demeure fragile face à la baisse de nos ressources et aux nouvelles contraintes imposées

aux collectivités. Dans ce contexte, notre responsabilité est de préserver nos capacités d'action afin de continuer à assurer pleinement nos missions de solidarité, de protection des plus fragiles et d'investissement au service des Gersoises et des Gersois.».

- Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental